

PLAN ANNUEL DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS (PAPMP)

(MARCHÉ DE SERVICES, DE FOURNITURES, DE TRAVAUX ET DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES)
EXERCICE FISCAL 2025 / 2026

NOM DE L'INSTITUTION : MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT (MdE)

Version du : Décembre 2025

N.B : LE TABLEAU DOIT ÊTRE REMPLI PAR ORDRE DE PRIORITÉ CHRONOLOGIQUE

No ¹	OBJET DU PROJET DE MARCHÉ	SOURCE DE FINANCEMENT Trésor public invest. : TI Trésor public fonction. : TF Fonds propres : FP Fonds externes : FE Fonds mixtes : FM	CODE BUDGÉTAIRE OU RÉFÉRENCE DU PROJET	MONTANT DES CRÉDITS DISPONIBLES (Préciser l'Unité monétaire) (1)	NATURE DU MARCHÉ (S, F, T, P) (2)	MODE DE PASSATION (AOON, AORN, AOPQ, ...) (3)	PÉRIODE DE LANCEMENT	PÉRIODE PROBABLE DE SIGNATURE DU MARCHÉ	CONTRÔLE À PRIORI DE LA CNMP : OUI/NON	LOCALISATION	DÉLAI PRÉVISIONNEL D'EXÉCUTION (MOIS)	PROGRAMMATION DES DÉPENSES									
												T1	T2	T3	T4	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.
01	Acquisition de véhicules	TF	410	47,000,000.00	F	AORN	Janvier 2026	Mars 2026	Oui	PAP	3						70 %		30 %		
02	Recrutement d'un prestataire de service de sécurité pour le MdE	TF	290	12,614,000.00	S	PRAL	Janvier 2026	Février 2026	Non	PAP	8						12,5 %	12,5 %	12,5 %	12,5 %	12,5 %
03	Recrutement d'une firme afin d'assurer le renforcement des capacités du personnel des directions départementales	TF	290	20,000,000.00	P	AOON	Janvier 2026	Mars 2026	Oui	National	6						30 %				70 %
04	Drainage et protection de la ville de Ouamininthe contre les crues de la rivière massacre	TI	1116-1-12-52-32	100,000,000.00	S	AOON	Février 2026	Avril 2026	Oui	Ouanaminthe	5						30 %		40 %		30 %

¹ Les numéros (de deux chiffres, allant de 01 à 99) se suivront pour indiquer l'ordre de préséance chronologique des projets de marchés de l'autorité contractante. Le numéro de chaque projet fera partie du 6^e bloc de caractères alphanumériques constitutifs du code de chaque marché. Le numéro est provisoire dans le PPAPMP et définitif dans le PAPMP.

05	Gestion intégrée des crues et protection de la population de Léogane et Petit-Goâve contre les inondations	TI	1116-1-12-52-19	40,000,000.00	S	AORN	Février 2026	Avril 2026	Oui	Léogane et Petit-Goâve	4						30 %	40 %	30 %	
06	Gestion intégrée du bassin versant de la ravine du sud	TI	1116-1-12-52-43	30,000,000.00	S	AORN	Février 2026	Avril 2026	Oui	Sud	5						30 %	40 %		30 %
07	Gestion et transformation des déchets solides	TI	1116-1-12-53-18	88,500,000.00	S	AOON	Février 2026	Avril 2026	Oui	National	6						30 %		40 %	30 %
08	Rénovation du centre de Germoplasme et de propagation végétale de Fond des Nègres (Département des Nippes) (en cours)	TI	1116-1-12-51-24	94,000,000.00	T	GRGR		-	Oui	Nippes	6						30 %		40 %	30 %

(1) Les marchés financés par le Trésor public seront libellés en gourdes

(2) Services : S, Fournitures : F, Travaux : T, Prestations intellectuelles : P

(3) Appel d'offres ouvert national : AOON ; Appel d'offres restreint national : AORN ; Appel d'Offres précédé de Pré Qualification : AOPQ ;

Autres sigles possibles : Gré à gré² : GRGR ; Appel d'offres en 2 étapes : AODÉ ; Appel d'Offres Ouvert International : AOOI ; Appel d'Offres Restreint International : AORI ; Demande de propositions précédée d'Appel national à Manifestations d'intérêt : DPAN ; Demande de propositions précédée d'Appel international à Manifestations d'intérêt : DPAI ; Demande de propositions sans Appel à Manifestations d'intérêt : DPNA ; DEPS : Demande de propositions pour services ; DEPI : Demande de propositions pour prestations intellectuelles ; Demande de Prix : DEPX, Demande de Cotations : DECO, Procédures allégées pour tout type de marché : PRAL, Appel national à préqualification : ANPQ, Appel international à préqualification : AIPQ

Signature de la Personne responsable du marché :



² Les conditions autorisant le recours au marché de gré à gré ou par entente directe sont déterminées à l'article 34-1 de la loi du 10 juin 2009 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux conventions de concession d'ouvrage de service public.